

Réf: Dossier N° 134941

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKYMA SUCCESS »

Siège social Abidjan, Bingerville, Bingerville. en quittant le lycée garçon de Bingerville vers l'école EMPT, OKYMA SUCCESES est située à 300 000 mètres à droite après EMPT., Lot 2372, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKYMA SUCCESS »

Objet : Transport, hôtellerie, Achat et vente de véhicules, commerce, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Bingerville. en quittant le lycée garçon de Bingerville vers l'école EMPT, OKYMA SUCCESES est située à 300 000 mètres à droite après EMPT., Lot 2372, Ilot 240

Dirigeant(s) : M OKPEKON ASSI ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04849 du 05/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39886/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

